PARTAGER SES CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES LIBREMENT GRÂCE AUX LICENCES

EN 15 MINUTES

Dimitri Donzé et Floriane Muller

26 avril 2023

DOI: 10.5281/zenodo.7866145







Pourquoi?

From «all rights reserved» to «some rights reserved»

CONSERVER SES DROITS

Attribuer une licence Creative Commons à ses œuvres permet de s'assurer que celles-ci nous seront bien attribuées, même si elles font l'objet d'une diffusion ultérieure

PARTAGER

Une licence Creative Commons permet d'indiquer immédiatement ce qu'il est possible de faire avec une œuvre :

- diffuser/reproduire/partager
- modifier, traduire
- commercialiser
- etc.

Quoi?

« [Les licences Creative Commons] donnent à tout le monde, du créateur individuel aux grandes entreprises et aux institutions publiques, des moyens simples standardisés d'accorder des permissions de droits d'auteur supplémentaires à leurs œuvres. »

https://creativecommons.org/licenses/

trois "couches" de licences



Un appel cc et 4 éléments combinables







QUI?



Seul-es les titulaires des droits d'auteur-e peuvent licencier une oeuvre.

→ l'objet à licencier doit être une œuvre au sens de l'art. 2 ss. de la LDA

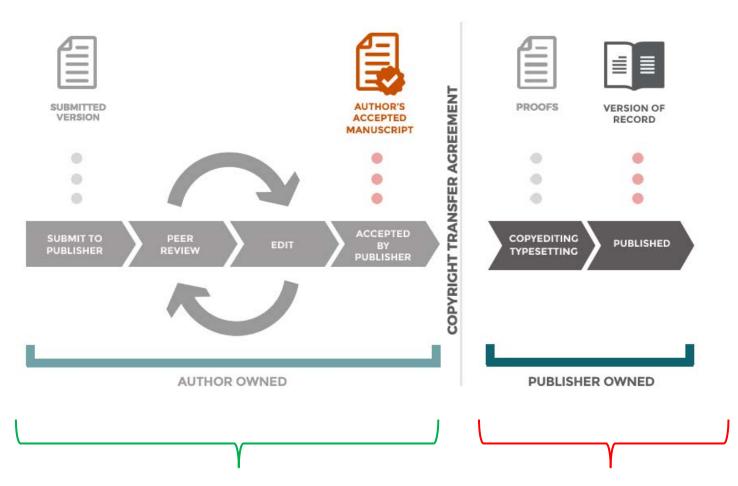
- → tous les co-auteur-es doivent avoir donné leur accord
- → les droits d'auteur-e ne doivent pas avoir été cédés (par exemple à un éditeur)

Photo de Andrea Piacquadio provenant de Pexels.

Licence: Libre d'utilisation

Crédit image: CC BY Claire Sewell & Université de Cambridge, 2017 https://www.slideshare.net/ClaireSewell/open-access-webinar p.16

QUAND?



L'auteur-e peut attribuer une licence CC à ses textes et figures

Seul l'éditeur peut attribuer des licences

Stratégie de rétention des droits

COMMENT?

- En indiquant la licence dans le document et/ou sur la page web
- Mentionner
 - (le logo)
 - le nom de la licence, abrégé ou en toutes lettres
 - le lien vers la licence
 - le nom des auteur-es et le cas échéant du/de la titulaire des droits d'auteur
 - l'année de création

Par exemple, ce support est diffusé en

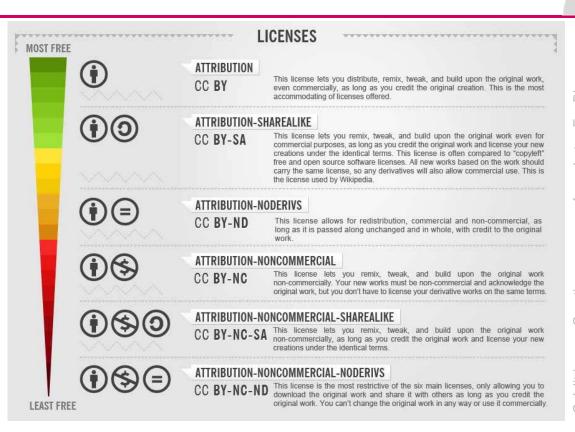


Bibliothèque de l'UNIGE, 2022

Ce document est sous licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International :
http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr.

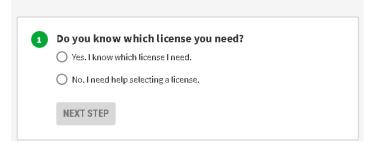
LAQUELLE CHOISIR?

Pour les publications, la politique Open Access de <u>l'UNIGE</u> demande de choisir la licence la plus ouverte possible, parmi les choix offerts par la maison d'édition



SELECT YOUR LICENSE

Follow the steps to select the appropriate license for your work.

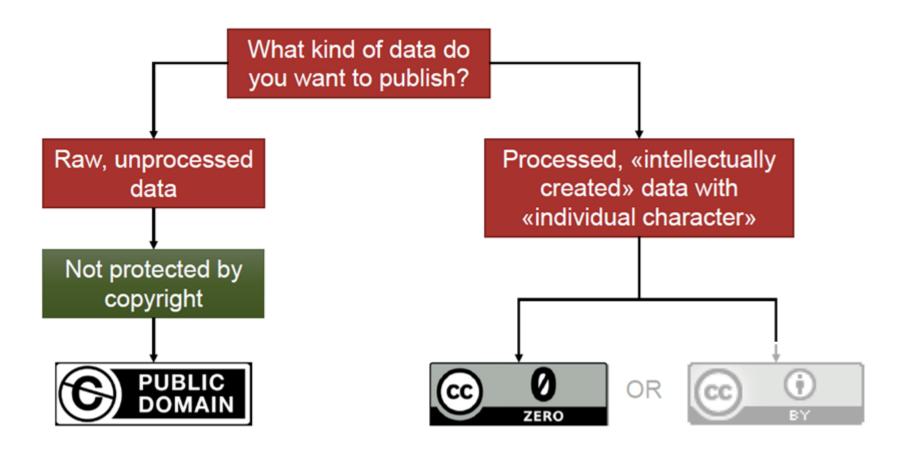


Pour le reste, vous pouvez utiliser le CC License Chooser pour identifier la licence correspondant à vos besoins

https://chooser-beta.creativecommons.org/

Pour les données de recherche?

Nouvelle session en 15' sur le sujet : sera probablement redonnée au semestre d'automne



QUESTIONS?





openaccess@unige.ch